Aide-mémoire à la prescription des TRN

FUMEURS DE 10 CIGARETTES ET PLUS PAR JOUR

Option 1: Utilisation simultanée de deux médicaments (recommandée par les lignes directrices canadiennes et américaines)
Option 2: Utilisation d'un seul médicament
Option 3: Utilisation consécutive de deux (2) médicaments

Traitement	Dose	Absorption approximative	Posologie	Maximum /jour	Durée suggérée (semaines)
Timbres de nicotine DIE *Nicoderm ou Habitrol*	21 mg suivi de 14 mg suivi de 7 mg	21 mg 14 mg 7 mg	1 timbre/24h	1	4 à 8 2 à 4 2 à 4
	et un des choix suivants PRN			**(option 1)**	
	ou un des choix suivants PRN			**(option 2)**	
	suivi d'un des choix suivants PRN			**(option 3)**	
Traitement	**Dose**	**Absorption approximative**	**Posologie**	**Maximum /jour**	**Durée suggérée (semaines)**
Gommes PRN *Nicorette ou Thrive*	2 mg 4 mg	1 mg 2,5 mg	1 gomme q 1-2 h	20	1 à 12
Pastilles PRN *Thrive*	1 mg 2 mg	1 mg 2 mg	1 pastille q 1-2 h	25 15	1 à 12
Pastilles PRN *Nicorette**	2 mg 4 mg	1 mg 3,2 mg	1 pastille q 1-2 h	15	1 à 12
Inhalateur de nicotine PRN *Nicorette**	10 mg	2 mg	1 cartouche	12	1 à 12
Vaporisateur buccal PRN *VapoÉclair/ QuickMist**	1 mg	0,8 mg	1 vaporisation	64 (maximum 4 vaporisations/ h)	1 à 12

FUMEURS DE MOINS DE 10 CIGARETTES PAR JOUR

Utilisation d'un <u>seul médicament</u>

Traitement	Dose	Absorption approximative	Posologie	Maximum /jour	Durée suggérée (semaines)
Timbres de nicotine DIE[1] *Nicoderm ou Habitrol*	14 mg suivi de 7 mg	14 mg 7 mg	1 timbre/24h	1	4 à 8 2 à 4
	<u>ou</u> un des choix suivants PRN			**(option 4)**	
Traitement	**Dose**	**Absorption approximative**	**Posologie**	**Maximum /jour**	**Durée suggérée (semaines)**
Gommes PRN *Nicorette ou Thrive*	2 mg	1 mg	1 gomme q 1-2 h	20	1 à 12
Pastilles PRN *Thrive*	1 mg	1 mg	1 pastille q 1-2 h	25	1 à 12
Pastilles PRN *Nicorette**	2 mg	1 mg	1 pastille q 1-2 h	15	1 à 12
Inhalateur de nicotine PRN *Nicorette**	10 mg	2 mg	1 cartouche	12	1 à 12
Vaporisateur buccal PRN *VapoÉclair/ QuickMist**	1 mg	0,8 mg	1 vaporisation	64 (maximum 4 vaporisations/ h)	2 à 12

[1] Le traitement peut être initié avec le timbre de 7 mg au besoin (ex.: fumeur de 1 à 4 cigarettes DIE)

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Québec

Source : CISSS Montérégie-Centre (2016), Ordonnance collective 0CMC 04 Initiation de la thérapie de remplacement de la nicotine (TRN), élaboré par Dr S.Groulx et Dre C.Risi

Mars 2018

RÉDUCTION GRADUELLE SUR UNE PÉRIODE DE 4 À 6 MOIS

Fumeurs désirant réduire le nombre de cigarettes fumées, en préparation d'un arrêt complet

Traitement	Posologie	Durée de traitement
Si fume moins de 25 cigarettes par jour OU 1ère cigarette prise plus de 30 minutes après le réveil : Gomme de nicotine PRN *Nicorette* ou *Thrive* 2 mg **OU** Pastilles PRN *Thrive* 1 mg ou *Nicorette** 2 mg ***Si fume 25 cigarettes ou plus par jour OU 1ère cigarette prise moins de 30 minutes après le réveil :*** Gomme de nicotine PRN *Nicorette* 4 mg **OU** Pastilles PRN *Thrive* 2 mg ou *Nicorette** 4 mg	1 gomme ou 1 pastille PRN pour remplacer chaque cigarette que le fumeur souhaite éliminer et selon la date à laquelle il veut y arriver. (max. : 20 gommes/jour ou 15 à 25 pastilles/jour, selon la marque)	**Étape 1** 6 premières semaines
	Réduction de consommation quotidienne de cigarettes de 50% et réduction progressive jusqu'à ce qu'il se sente prêt à cesser complètement. (max. : 20 gommes/jour ou 15 à 25 pastilles/jour, selon la marque)	**Étape 2** Entre la 6e semaine et le 4e mois
	Cesser de fumer 1 gomme ou une pastille q 1-2 heures (max. : 20 gommes/jour ou 15 à 25 pastilles/jour, selon la marque)	**Étape 3** Entre le 4e et le 6e mois

***Produits non remboursés** par le Régime général d'assurance médicaments du Québec (RGAMQ):

- Pastille Nicorette de 2 ou 4 mg;
- Inhalateur Nicorette de 10 mg par cartouche;
- Vaporisateur buccal VapoÉclair de 1 mg par vaporisation.

Modalités de remboursement:
La durée de remboursement des diverses préparations de nicotine est limitée à 12 semaines consécutives par période de 12 mois. De plus, la quantité totale remboursable de gommes à mâcher ou de pastilles durant les 12 semaines est limitée à 840 unités, toutes formes confondues.

Modes d'emploi recommandés pour les différentes thérapies de remplacement de la nicotine (TRN) :

- **Timbre de nicotine**
  - Appliquer au réveil sur une zone sans poil entre le cou et la taille;
  - Changer le site d'application chaque jour;
  - Si éruption sévère au site d'application, cesser l'utilisation et consulter un médecin, au besoin;
  - Enlever le timbre de 15 minutes avant une activité physique intense et en replacer un nouveau par la suite;
  - Si difficulté à dormir, enlever le timbre 2 heures avant le coucher et en appliquer un nouveau chaque matin, au réveil.
- **Gomme de nicotine**
  - Mastiquer 2 ou 3 fois, puis placer entre la joue et la gencive pendant une minute afin de favoriser l'absorption de la nicotine au niveau de la muqueuse buccale. Répéter pendant 30 minutes.
- **Pastille de nicotine**
  - Placer la pastille dans la bouche et sucer lentement jusqu'à ce qu'un goût soit ressenti; garder entre la joue et la gencive jusqu'à ce que le goût ait disparu. Répéter pendant environ 30 minutes.
- **Inhalateur de nicotine**
  - Inhaler profondément jusqu'au fond de la gorge ou prendre de petites bouffées durant 20 minutes, après quoi la cartouche sera vide.
- **Vaporisateur buccal**
  - Vaporiser dans la bouche 1 à 2 fois au besoin, pour un maximum de quatre (4) vaporisations par heure;
  - Informer le patient de la possibilité de hoquet et d'irritation de la bouche et de la gorge;
  - Cesser la vaporisation et consulter un médecin en cas de bronchospasme, surtout en présence d'asthme ou de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC).

Source : CISSS Montérégie-Centre (2016), Ordonnance collective 0CMC 04 Initiation de la thérapie de remplacement de la nicotine (TRN), élaboré par Dr S.Groulx et Dre C.Risi Mars 2018